

Demande d'affectation / suppression / réparation de bacs d'immeubles de logements

À retourner par courriel à dechets@rennesmetropole.fr

Formulaire gestionnaires d'immeubles de logements

Pour traiter votre demande, Rennes Métropole a besoin des informations suivantes. Merci de remplir soigneusement ce formulaire. Le délai de livraison est d'environ 15 jours après validation de votre demande.

Coordonnées du gestionnaire

Nom :

Affaire suivie par :

N° de téléphone :

Courriel :

Adresse concernée

Adresse complète (ne pas omettre les éventuels n° de bâtiment, nom de résidence...) :

Code postal :

Ville :

Lieu de stockage des bacs (local, enclos...) :

Contact sur place

Nom :

N° de téléphone :

Détail de la demande

Sélectionnez le bac ¹	Nombre	Bac à retirer	Bac à livrer	Bac à remplacer (indiquer ci-dessous le motif)		
		(cocher)	(cocher)	volé le (date)	incendié le (date)	cassé (cocher)

Remarques

En cas de vol ou d'incendie, recopier la phrase suivante, valant déclaration : « J'atteste sur l'honneur avoir perdu le(s) bac(s) mis à ma disposition par Rennes Métropole pour cause de vol (ou d'incendie) »

Date :

Signature :

¹ OM = ordures ménagères, MM = multi-matériaux (emballages et flacons plastiques recyclables), VE = verre, CA = carton, DA = déchets alimentaires

Typologie (si 1^{ère} demande)

Merci d'effectuer votre demande au minimum 3 semaines avant la date de livraison souhaitée.

Immeuble de logements Bât : Adresse (si différente) :	Studios :	T1 :	T2 :	T3 :	T4 :	T5 :	T6 :	Autres :
Immeuble de logements Bât : Adresse (si différente) :	Studios :	T1 :	T2 :	T3 :	T4 :	T5 :	T6 :	Autres :
Cellules commerciales Inclues dans l'immeuble	Nombre :	Nom de l'entreprise :		m ² SDP ²	Nom de l'entreprise :		m ² SDP :	
Cellules commerciales Inclues dans l'immeuble	Nombre :	Nom de l'entreprise :		m ² SDP	Nom de l'entreprise :		m ² SDP :	

Merci de nous transmettre les plans et la surface de chacun des locaux poubelles. ²SDP = surface de plancher

Signature du demandeur

Le :

Signature :

* Pour rappel :

- Ces bacs sont soumis au paiement de la redevance spéciale (ordures ménagères et verre uniquement).
- Ils doivent être présentés sur l'espace public uniquement les jours de collecte. Vous êtes civilement responsable des bacs mis à votre disposition.

Litrages des bacs



140 L

240 L

360 L

400 L

660 L

770 L

Volume (litres)	140 L	240 L	360 L	400 L	660 L	770 L
Hauteur (mm)	1065	1061	1090	1145	1165	1320
Largeur (mm)	490	580	620	820	1265	1265
Profondeur (mm)	560	730	860	835	775	775

Retrouvez sur metropole.rennes.fr toutes les informations sur les collectes proposées par la collectivité : emballages (multi-matériaux) / verre (bouteilles, pots et bocaux) / cartons / déchets alimentaires et compostage en établissement / papiers / cagettes.

Les informations contenues dans ce formulaire sont destinées à permettre le suivi administratif de la demande. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez du droit d'accès et de rectification des données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits en adressant votre demande à dechets@rennesmetropole.fr.

Plus d'infos ?
metropole.rennes.fr
0 223 622 622



RENNES
MÉTROPOLE